

*File d'attente
des Saucés de
29/12*

reportage

Ils ont refait le chemin qui a conduit des millions de Juifs dans les camps de la mort pour manifester en silence au procès du SS Kurt Lischka

Cologne. Hier, à Cologne, le passé, d'un coup, est remonté à la surface. Pour la 21^e fois depuis l'ouverture de leur procès le 23 octobre dernier, trois anciens hauts responsables SS, Kurt Lischka, Herbert Hagen et Ernst Heinrichsohn, accusés d'avoir envoyé dans les camps de la mort 55 000 Juifs de France, comparaissent devant la 15^e chambre du tribunal de grande instance de la métropole rhénane.

A chaque audience, depuis le début du procès, une délégation de Juifs français se rend à Cologne pour un voyage au bout du souvenir. Ils veulent témoigner par leur simple présence et aussi pour les plus jeunes: voir et apprendre.

Quand les enfants d'Anne Franck n'oublient pas

Jeudi soir, 22 h 45. Dans le hall sinistre de la gare du Nord, devant la devanture des guichets internationaux, une cinquantaine de personnes se rassemblent, comme chaque semaine, deux ou trois fois selon la date des audiences. Une délégation rassemblée par la FFDJF (les fils et filles des déportés juifs de France) se rend par le train à Cologne. Des hommes et des femmes d'âge mûr, anciens déportés pour la plupart, mais aussi des jeunes. Hier, sur la cinquantaine de personnes présentes, plus de la moitié avaient au alentours de 20 ans. Un responsable distribue à chacun d'eux un badge jaune avec l'inscription: « Juif en France » qu'ils portent sur la poitrine à la place du cœur. Tous sont munis d'un léger bagage pour passer la nuit dans les couchettes inconfortables des compartiments de 2^e classe qui vont les conduire à Cologne, où ils arriveront vers 6 h du matin. Parmi eux, Beate Klarsfeld, cette jeune femme allemande qui, depuis plus de 10 ans, a consacré sa vie à traquer les responsables nazis et dont le mari, Serge Klarsfeld, est l'avocat de la partie civile au procès des anciens SS.

Dans notre compartiment, trois jeunes gens: des étudiants. Danièle, 20 ans, étudiante en histoire à la Sorbonne, Jean-Marc, 23 ans, étudiant en géologie à Jussieu et sa fiancée, Mariane, 22 ans, étudiante en géographie. C'est la première fois qu'ils font le voyage de Cologne. La première fois aussi qu'ils mettent les pieds en Allemagne. Grande et mince, une natte de collégienne sur les épaules, de grands yeux verts qui lui mangent le visage, Mariane, qui n'est pas d'origine juive, a voulu accompagner son fiancé. « Depuis que j'ai fait la connaissance de Jean-Marc, dit-elle, je veux savoir ce qui s'est passé pendant la guerre. Mes parents, eux, ne m'en parlaient jamais. Ils trouvent que c'est du passé. Qu'il y a d'autres grands criminels qui sévissent de par le monde. »

« Je pense, moi, qu'il faut crever l'abcès, qu'il faut juger ces hommes-là, pas pour les punir, mais pour montrer qu'il y a une justice. » Son amie Danièle, l'historienne, est passionnée et en même temps effrayée par la période noire du nazisme, dont une partie de sa famille a eu à souffrir cruellement.

« Il faut être présent à ce procès, témoigner simplement pour que l'on sache ce qui s'est passé, et qui peut recommencer un jour.

Les jeunes de notre âge acceptent tout désormais. Ils sont passifs devant toutes les horreurs passées et présentes. Ils se contentent de se cacher la tête sous le bras pour ne rien voir. Par peur. La condamnation du nazisme est aussi une condamnation de tous les génocides. Il y a sans doute d'autres Lischka qui sévissent sous d'autres étiquettes. Il faut qu'ils sachent que le procès de Cologne est aussi leur procès. » 6 h 10, après une nuit interminable, le train arrive en gare de Cologne. Il pleut, il fait un froid de loup. Le jour se lève à peine. Les deux tours et les flèches de la cathédrale de Cologne, miraculeusement épargnées par les bombardements alors que la ville a été détruite à 90 %, se détachent à peine dans la semi-obscurité. Au pied du superbe monument gothique cerné par les lourdes constructions modernes en béton illuminées par des enseignes aux couleurs criardes, un enchevêtrement de routes, de tunnels, de passerelles où circule le flot des voitures.

Quelques bousculades

A pied, la délégation se rend au tribunal de grande instance de la ville où doit avoir lieu le procès. Rues désertes, sinistres sous le crachin humide qui fait briller la chaussée. Le palais de justice est presque désert quand la petite délégation arrive devant l'entrée de la 15^e chambre. Portes closes. L'ouverture du procès n'aura lieu qu'à 9 h 15. Deux jeunes policiers en uniforme gris avec sur la manche l'écusson aux

armes du land de Rhénanie nous regardent indifférents, résignés sous la pluie. Personne ne murmure. C'est l'habitude. Les gens ne viennent pas là pour protester, mais pour témoigner, dignement, sans bruit. La population de Cologne les ignore. Le 23 octobre, la presse a commenté abondamment l'ouverture du procès. Prudemment aussi. Une partie d'entre elle a surtout parlé des incidents qui s'étaient produits à l'époque. Incidents mineurs: quelques slogans, quelques banderoles et des bousculades avec le service d'ordre qui ne voulait pas laisser entre les 200 personnes venues de France et de Belgique pour assister au procès. La salle, trop exigüe, ne pouvait en contenir qu'une cinquantaine. A la 2^e audience, les organisateurs ont donné des consignes: pas plus de 50 personnes, mais une présence fidèle immuable. A 9 h 30 enfin, la porte s'ouvre. Sagement, presque humblement, la délégation s'installe dans la salle sur les bancs du fond d'où on peut apercevoir le box des accusés, vide pour l'instant, protégé par un épais panneau vitré. Le petit tribunal a des allures de salle de classe ou d'intérieur d'église moderne. La salle d'audience, située au 1^{er} étage, n'a rien de solennel. Un mobilier laid, tables et bancs en bois blond aux pieds de fer. De grandes fenêtres tendues de rideaux rouges, le tout éclairé par un néon violent. Les accusés ne sont pas encore là quand le tribunal se met en place. D'un côté, les avocats de la partie civile, M^e Klarsfeld et son homologue allemand; de

l'autre, les avocats des accusés, deux pour chacun, l'un commis d'office, l'autre désigné par son client. M^e Klarsfeld a déposé devant lui une grosse serviette noire bourrée de documents. Les pièces de l'accusation, accablantes, sur l'activité des trois hommes. Des documents que M^e Klarsfeld a amassés durant des années, telle une fourmi. Des pièces d'archives, des lettres officielles, des ordres signés, des listes de noms.

Pas un murmure

Irréfutables. Quand les trois accusés pénètrent par une petite porte dérobée qui donne directement dans le box, la salle n'a pas un murmure. Un silence glacial les accueille. Kurt Lischka d'abord, 70 ans, adjoint de la police nazie en France, un colosse vieillissant, hautain, qui comparait, comme les deux autres, en prévenu libre. Condamné à la réclusion perpétuelle après la Libération par un tribunal militaire français, il vit en Allemagne fédérale, à Cologne, où depuis quatre ans il a pris sa retraite après avoir été fondé de pouvoir d'une société d'import-export; Herbert Hagen, ensuite, 68 ans, grand, mince, lunettes sur le nez, ancien conseiller politique du chef suprême de la SS en France du Nord et en Belgique. Lui aussi condamné en France à la réclusion à vie. Actuellement gérant d'une fabrique de machines-outils, il vit paisiblement près de Cologne. Ernst Heinrichsohn enfin, 59 ans. Blond au visage de vieil adolescent, membre de la section juive



Kurt Lischka en 1974: il avait déjà tout oublié

de la Gestapo de Paris. Condamné à mort en 1944. Actuellement avocat et bourgmestre chrétien-démocrate de la ville de Burgstadt en Bavière. C'est lui, hier, qui était sur la sellette. Tels quels, dans leur box, devant leurs juges et l'assistance muette, les trois hommes font penser à des bourgeois respectables, trois bons citoyens au-dessus de tout soupçon, extrêmement gênés de se trouver à leur place dans un tel lieu. Tous ont plaidé, dès le début du procès, non coupables. Ils ignoraient le sort qu'attendait les Juifs qu'ils avaient raflés avec tant d'efficacité. Trois policiers consciencieux, trois fonctionnaires qui ont fait leur boulot dur, difficile et qu'ils ont accompli sur ordre, en soldats disciplinés. C'était la guerre, etc., etc.

Les juifs qu'ils ont parqués au Vel'd'Hiv' en 1942, au camp de Drancy avant de les envoyer par convois entiers en Allemagne? Ils croyaient qu'ils allaient travailler pour le grand Reich. Ce qui s'est passé là-bas, ils l'ignoraient. Ce n'était plus leur job. Au contraire de Lischka qui s'est enfermé dès le début du procès dans un mutisme absolu, laissant le soin à ses avocats de le défendre, Hagen et Heinrichsohn acceptent de parler, comme Heinrichsohn, hier matin, à qui M^e Klarsfeld présentait un document accablant signé de sa main où il ordonnait un transfert d'hommes, de femmes et d'enfants.

« Ce n'est pas moi. J'avais demandé ma mutation à cette époque. Je n'étais pas à Paris. » « Je ne me souviens pas d'avoir signé un tel document. » Réponses qui provoquent la colère du président du tribunal, Heinz Fassbender qui l'engueule comme un collégien: « Vous vous souvenez, 37 ans après, de détails insignifiants comme le nom d'un restaurant où vous avez mangé à Paris, mais vous perdez la mémoire quand il

s'agit d'ordres que vous avez signés de votre main. De qui vous moquez vous? ». Ernst Heinrichsohn se rassoit dans son box. Non, il ne se souvient pas. Trente-sept ans c'est long.

Après la guerre, comme ses deux camarades, il est redevenu le docteur Hyde en abandonnant avec son uniforme de SS sa défroque de Mr. Jekyll.

D'ailleurs, les trois accusés sont fatigués. leurs avocats produisent à chaque audience des certificats médicaux attestant de leur santé fragile. Tous les trois sont malades, des vieillards qui ne comprennent pas ce qui leur arrive. Trente-sept ans après! Hier, la 21^e audience du procès de Cologne a pris fin vers 15 heures. Les trois vieux messieurs ont quitté le box des accusés par la petite porte dérobée d'où ils étaient apparus comme le fantôme de leur passé ressurgissant le temps d'une audience. Ils ont remis leur manteau de loden, leur chapeau et sont montés frileusement dans leur Mercedes pour rentrer chez eux, loin de ce tribunal devenu leur cauchemar. Lundi prochain, ils reviendront avec leurs avocats, leur pitoyable défense, leurs certificats médicaux. Il y aura d'autres longues audiences jusqu'au bout du procès à la fin du mois de janvier prochain. A cette date, ils connaîtront enfin le verdict: 10, 15 ans de prison.

En attendant, les 50 juifs de France, avec leur badge jaune, ont regagné Paris par le train.

Toujours dignement. Ils étaient venus voir et témoigner. A la prochaine audience, ils seront remplacés par d'autres. Par d'autres témoins silencieux. Eux aussi se contenteront de regarder les accusés qui détourneront une fois encore leur regard en se cachant le visage dans leurs mains. En signe d'aveu.



Lischka en 1979: le passé est revenu d'un coup

Jacques CHAMBAZ